
Les espaces publics : une expérience pour réfléchir la ville nouvelle

EURAU'12

ABSTRACT. Urban policies in Algeria try to organize urban development by adopting new towns with their programs in order to end the housing crisis, the explosion of informal urbanization, the degradation of the environment. To achieve these new entities, and face the dictates of the emergency, the major patterns of organization show the public spaces as geometric partitions. Seized by a programmatic rhetoric, these social supports are turned into abandoned urban spaces or into areas invested by unexpected activities. The aim of this research is based on this reality to give a look at the nature of public spaces in a newly developed territory. Having seen the state of affairs confined to a primarily functional approach to the detriment of local life and values of representation, we highlight the social and cultural role as well as the issue related to the construction, identity and collective memory as the basic conditions in the manufacturing process of new towns.

KEYWORDS. urban development – new town – social role – appropriation – collective memory

BADJADJA Salima

*Département d'Architecture Université Mentouri de Constantine
Campus Hamani, route de Ain El Bey Constantine mazrisalima@yahoo.fr
+21331909176*

Introduction

La réflexion sur l'espace public est génératrice de virtualités potentielles, elle alimente la recherche d'un cadre de référence pour la ville qui en définit les enjeux et le devenir. S'emparant de la réalité d'un territoire nouvellement défini dans un pays en voie de développement, un regard est proposé sur la nature de ses espaces publics. Entre enjeu politique dont la volonté est de proposer l'alternative à une situation de crise, et solutions architecturales et urbanistiques dont la contrainte est de produire rapidement, l'urbain devient l'objet de codes pour la définition d'un cadre de vie générant de ce fait des tourments divers. Données chiffrées, POS, grille d'équipements, normalisation, catégorisation, géométrie s'associent pour fabriquer la ville sans liaison avec la réalité des pratiques sociales. Oubliant la composante essentielle de la ville pour qui elle s'élève - l'homme et la société - le rôle social et culturel ainsi que les enjeux liés à la construction de l'image, de l'identité et de la mémoire collective s'estompent comme conditions primordiales au processus de fabrication des villes à fortiori nouvelles.

1. Le contexte

Du fait de la croissance démographique en continuelle ascension et de l'expansion des services de plus en plus attrayants, les villes algériennes asphyxiées ont du mal à juguler une pénurie chronique de logements et à pourvoir aux besoins socioéconomiques de la population. Face à cette crise récurrente, l'Etat tente de redéfinir les modalités de son intervention dans ce secteur au moyen des villes nouvelles. Conscient des enjeux et des pressions exercées sur la ville de Constantine, de la saturation de son site, de la vétusté de son patrimoine immobilier, des glissements de terrain, de la prolifération des bidonvilles et de bien d'autres problèmes sociaux et urbains, il devenait impératif pour les politiques locales d'organiser le développement urbain. Dans ce contexte de crise, le projet de réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli est adopté en 1992/93¹. L'option prise de bâtir une ville nouvelle dans le sillon de l'ancienne, vise plus que le desserrement d'une ville totalement asphyxiée, elle postule pour le rôle de premier pôle urbain d'équilibre. Ainsi, au-delà de réceptacle du croît démographique, elle est appelée à participer à la dynamique urbaine et économique du grand Constantine².

2. La ville

L'organisation de ce nouvel espace urbain est basée sur un zonage rigoureusement établi, séparant des quartiers bien distincts : une zone résidentielle qui occupe une grande partie du terrain, le centre-ville conçu pour donner à l'ensemble un caractère urbain avec de grands immeubles commerciaux, administratifs et résidentiels, enfin la zone industrielle localisée par rapport aux voies de communication. Le réseau routier est formé de périphériques et d'axes médians répartis du centre vers l'extérieur de la ville permettant des entrées et des sorties rapides dans un souci de diminution des temps de déplacement ainsi que de réduction des risques majeurs en cas de catastrophes naturelles ou technologiques. Les grands schèmes qui organisent la ville nouvelle sont pensés dans une vision fonctionnaliste qui se reflète dans l'appréhension du réseau viaire par la séparation des flux et dans la conception hiérarchisée entre centre et périphéries. Le zonage adopté³ découpe la ville nouvelle en 5 quartiers regroupant chacun, 4 unités résidentielles dites de voisinage pourvues de leurs équipements de proximité⁴.20

UV de taille variable, sont ainsi aménagées sur des parcelles, comprenant chacune 3 unités de base dénommées îlots, lesquels se déclinent en nombre de logements regroupés en bâtiments d'habitat principalement collectif.

De création récente obéissant à un processus d'anticipation dans la conception, cette ville nouvelle se heurte à des dysfonctionnements au niveau des aménagements et de la gestion de ses espaces publics. Ces espaces de sociabilité émiettés, enfermés dans un quadrillage systématique, semblent avoir du mal à articuler réel, symbolique et imaginaire pour consacrer la souveraineté de la société. *L'architecture n'est-elle pas un équilibre invisible entre la dynamique des espaces réels et tangibles et le sens des lieux qu'elle construit ?* « (Salignon, 1997. 86) ». Par son regard approbateur ou désapprobateur, comment l'utilisateur qui est le client, la demande, l'attente va-t-il investir le centre, la place, la rue ? Entre mixité sociale ou logiques d'appropriation par des groupes sociaux, échanges ou tensions, intégration ou exclusion, les espaces publics sont très contrastés.

3. Le centre

Le centre ville nouvelle est pensé non pas en plan radioconcentrique mais en structure linéaire organisée le long du boulevard principal. Les unités de voisinage dotées elles même de centres secondaires, se déploient en auréoles de part et d'autre de cet axe qui traverse la ville de part en part. Des centres à l'échelle des îlots, sont également prévus pour constituer une continuité hiérarchisée dans la structure globale de la ville.

Il est activé théoriquement par un ensemble de fonctions polarisantes qui ne concentrent pour l'heure, que des équipements primaires. Les infrastructures d'envergure prévues comme les cinémas, théâtre, centre culturel, bibliothèques, musée, centre d'affaires ...tardent à voir le jour. Les emprises destinées à leur construction font figure de poches urbaines conférant à la ville un visage d'immense chantier à ciel ouvert et, au boulevard principal, une image de centre disloqué, désarticulé, perdant progressivement de sa substance du fait de la concentration des commerces uniquement sur le premier tronçon.



Le terre-plein qui accompagne et anime le boulevard, attend encore les aménagements destinés à en faire un ruban de vie sociale. A valeur de terrain vague, il est actuellement délaissé, absorbé par la poussière et les herbes folles nuisant ainsi à l'image de la ville. Cet espace continu censé caractériser une logique horizontale qui fait lien, n'accueille pas encore *la foule torrent s'écoulant bruyamment et confusément*

« (Miaux 2008.175-190) pour cristalliser l'image de la centralité que la ville nouvelle entend incarner. De tribune de vie escomptée de connexions, de convivialité, d'ambiance urbaine, cet espace à fort enjeu urbain et sociétal, est en train de s'étioler pour devenir espace de raccord plutôt qu'espace fédérateur. Il distribue plus qu'il ne concentre, il renvoie (vers les autres quartiers) plus qu'il n'accueille. Faute d'activités spécialisées et performantes, d'équipements rayonnants et variés, d'aménagements dynamiques et qualitatifs, le centre n'est pas à même de remplir son rôle de moteur pour souscrire à la capacité des usages et permettre les migrations massives et quotidiennes telles que prévues par le projet.

Ce centre urbain, qui n'a pas encore la capacité d'attraction pour émerger en tant que tel le long du boulevard principal, est en train de se former et se développer à l'UV6, unité de voisinage qui a hébergé les premiers arrivants et dans laquelle s'est installé *essog*⁵, le premier marché. Sans valeur d'enquête, les personnes interrogées reconnaissent l'UV 6 comme centre ville qu'ils appellent d'ailleurs *l'bled*⁶. Il faudrait voir dans ce qui semble pour l'heure, le déplacement du centre, la conjugaison de raisons multiples : la stratégie inadéquate pour la constitution de la centralité (la réalisation de la ville nouvelle a débuté non par ce qui devait être le centre, mais par l'unité résidentielle UV6 peuplée avant la mise en place des infrastructures nécessaires) ; la carence en équipements et aménagements du cours central capables d'impulser le centre, l'inexistence d'objets de contraste, qu'ils soient naturels, urbains, architecturaux ou artistiques pour constituer des repères urbains, enfin la configuration linéaire du centre pourrait être en cause. Si la ville nouvelle doit reconquérir son centre tel qu'il a été imaginé, il faudrait qu'il puisse rivaliser pour faire reconnaître sa spécificité et acquérir la capacité de véhiculer les pratiques de la société qui en se l'appropriant, entreprend de le rendre signifiant.

4. Les voies

Le boulevard principal doté d'un terre-plein central est imaginé comme colonne vertébrale structurant le tissu urbain. Son étendue qui n'enchaîne pas de fonctions polarisantes ni de repères urbains confère à la ville une image assez monotone. Les séquences successives ponctuées par les intersections et les ronds points ainsi que l'absence de traitement de l'esplanade centrale ne mettent pas en scène un parcours urbain captivant. Cet espace public particulier⁷ devant faire des promenades, le cœur de l'intervention urbanistique, est totalement négligé

Ce boulevard qui apparaît comme opérateur de division en rive droite, rive gauche croise les pénétrantes transversales sans prise en charge piétonne spécifique : ronds points non systématiques, absence de passages piétons. Les nœuds ainsi constitués s'apparentent à des zones de confusion, à des espaces de rotation faiblement définis. Cette configuration, favorise non seulement une circulation mécanique rapide, qui fait traverser dangereusement le piéton, mais aussi une pénétration par ses ramifications jusqu'à l'îlot, (les voitures ne sont pas rejetés à sa périphérie). Les itinéraires pédestres proposés qui devaient parcourir la ville pour assurer des liaisons aisées et sécurisées ne sont pas visibles, s'ils existent, il faudrait qu'ils soient, pour être efficaces, attractifs et lisibles avec liaisons directes.



La voiture dominante dans les parcours qui sillonnent la ville nuit à la circulation piétonne. Perdu dans les tumultes de la circulation, le piéton ne parvient pas à dépasser le simple statut d'usager pour atteindre celui d'acteur, acteur de son mouvement, de ses rencontres. Il se retrouve aux grands carrefours confronté à des tensions multiples qui se traduisent par des problèmes d'accessibilité, de sécurité, de confort.

Penser la rue couverte dans les projets d'urbanisme avec l'idée d'un confort optimum pour le piéton peut se traduire par des conflits dus à des appropriations abusives. En effet, ces espaces publics se retrouvent estropiées en partie par les

commerçants qui ont en fait le prolongement (ou le débordement) de leur activité; erreur d'aménagement ou squat illégal, ces lieux de passage encombrés par des installations diverses et des étalages journaliers gênent le passage des piétons. L'espace public, morcelé, absorbé par une occupation à grands renforts de terrasses débordantes, de caissons publicitaires et de panneaux signalétiques, et parfois de petits commerces informels pour mieux capter le flux, estompe les limites. Au lieu de marquer la frontière entre les vitrines des commerces et les trottoirs ou les galeries, cet investissement spatial gomme à la fois la propriété publique et l'usage public. L'impression d'un chassé-croisé né de l'opposition public/privé, dedans/dehors soulève bien des questionnements. Que subsiste-t-il du passage public dans un espace qui semble voué aux excroissances continues de l'activité commerciale? En plus de porter préjudice au piéton, ce phénomène défigure la ville nouvelle et compromet son urbanité. Entre problème d'aménagement, d'appropriation et de gestion, comment permettre à la rue galerie d'exister, de se développer, de s'adapter à l'activité économique et aux services tout en respectant les autres usages du piéton : marcher, déambuler, regarder, s'arrêter, rencontrer, attendre, marchander...

5. Les places

Chargées d'offrir à la consommation services et échanges, les places sont, de toutes les fonctions urbaines, sans doute celles qui sont les plus parées de vertus



qui donnent à la cité moderne son urbanité. A Ali Mendjeli, les places, composantes urbaines présentes dans leurs étendues mais absentes dans leurs formes et leurs contenus, s'apparentent à des plateaux de transit et d'improvisations mus par des appropriations spontanées et des usages conjoncturels. Supposées être ces formes accueillantes qui rendent possible la capacité des usages collectifs, des pratiques, des communications, de la vie de et dans la ville, elles se voient

attribuer une valeur de poche, d'espace non défini ponctuant les quartiers. Le dictat de l'urgence induit par la crise de logement mais aussi par l'éradication des bidonvilles et l'urbanisation informelle et spéculative a cantonné la conception de la ville nouvelle à une approche essentiellement programmatique et formelle. Les places émergent en tant que partition géométrique, résultat d'un découpage régi par les instruments d'urbanisme (POS⁹) sans saisir le contenu et le sens de la sociabilité. Dans ce contexte qui ne se prête pas aux usages, l'habitant prend quand même possession de ces espaces, il les investit, il se les approprie en les imprégnant de significations et d'usages articulant réalité des lieux et légitimité des riverains. Cette dynamique mue par des besoins quotidiens s'observe à travers les jeux d'enfants, les rendez-vous du 3^{ème} âge, le passage ; elle révèle la nécessité pour l'habitant de s'inscrire dans la ville, le quartier, l'îlot. Cependant, cette occupation est parfois supplantée par la voiture qui devient une fois de plus prioritaire occasionnant de multiples conflits.

Ces lieux communs de sens, de vécu, de mémoire collective, interrogent les paliers de décision (partenariat avec les différents intervenants y compris les riverains), de conception (projet inscrit dans une démarche démocratique, unité avec la ville, articulation de l'espace public avec le quartier), de réalisation

(compétence de la maîtrise d'ouvrage), de gestion (mode d'exploitation et d'organisation pérenne) et d'usage (citoyenneté en terme de droits mais aussi de devoirs civiques compte tenu de la nature de peuplement).

Source de malaise social et visuel, cet espace de convivialité devrait comme la centralité, être réfléchi et pris en charge en termes d'articulation avec les dynamiques qui pourraient s'y trouver afin de lui donner son identité dans une présence symbolique affirmée qui déborde du cadre purement spatial. *La morphologie urbaine est un problème qui doit se poser en termes de signification* « (Lynch, 1998. 73) » par la mise en valeur du dynamisme de points forts (ou signifiants comme les places), la lisibilité du cadre urbain devrait devenir plus facile et par conséquent, son organisation plus satisfaisante. Le réinvestissement de la place et de tous les espaces publics en objets de projets fédérateurs d'activités diverses et porteurs d'une identité spécifique est utile à inscrire dans les débats et les maîtrises d'œuvre relatives à cette ville nouvelle et à toutes les autres d'une façon générale.

Conclusion

Ali Mendjeli est une ville de logements, essentiellement de logement social en vertu de la politique nationale qui prône l'équité sociale⁹. Cadre de multiples réalisations, il est indéniable que cette ville nouvelle a constitué une réponse relativement quantitative à la demande sans cesse croissante de logements. Cependant avec ses réalisations accélérées a-t-elle su se préoccuper de la qualité architecturale, de la nature des espaces publics et conséquemment du bien être de l'usager ? Il est vrai que cette entité en cours de réalisation ne peut être condamnée tant que tous ses organes ne sont pas encore achevés, mais près de 20 ans après sa sortie de terre, il est tout de même possible de rendre compte des dysfonctionnements qui affectent sa structure, son être, son image.

Il y a en amont une volonté de répondre à des demandes pressantes mais le dictat de la crise a servi de caution à une production de masse qui dans le temps où elle se justifie par l'urgence des besoins à satisfaire, néglige les supports de régénération urbaine et sociale- enjeux majeurs de convivialité, de mémoire collective et d'identité-. Circonscrite dans une géométrie organisatrice dépendante d'instances techniques et programmatiques, Ali Mendjeli devient prisonnière d'une composition plus soucieuse de l'ordre arithmétique que de l'ordre qualitatif. Ses espaces publics sont dépossédés de cette capacité de donner vie et sens aux valeurs locales puisées dans la richesse du patrimoine physique et naturel, social et culturel.

Au-delà de leur apparition, de leur forme, les différents espaces publics doivent être appréhendés à travers leur être, leur qualité, leur substance, leur sens, pour que l'action de construire saisisse la transmutation de l'espace en lieux car les lieux, plus que des étendues définies par des surfaces, sont configurés par les moments historiques et les rapports sociaux. L'architecture qui articule forme et fondement, contenu et contenant, mouvements et émotions, n'est pas une action uniquement tournée vers la fonctionnalité, c'est une action qui préserve le lieu comme possibilité positive de rapport à l'espace. Ce lien entre le sensible et l'intelligible plongent de ce fait, chaque lieu à habiter à la fois dans une universalité à laquelle il ne peut échapper (besoins primaires de tous les hommes) et une singularité forgée par les spécificités des usagers (mode de vie, pratique de l'espace).

Biographie

Badjadja Salima est architecte urbaniste diplômée de l'institut d'Architecture de Constantine en 1985. Elle occupe depuis cette date la fonction d'enseignante chercheuse. Ayant soutenu son Magister en Architecture dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine, elle finalise actuellement son Doctorat en urbanisme. Ses centres d'intérêt sont multiples mais se focalisent essentiellement sur le patrimoine immobilier de l'Algérie. Le centre historique de sa ville natale (Constantine) et les Ksours du grand Sud ont motivé ses travaux de recherche, notamment la sauvegarde d'un monument hautement symbolique pour sa restitution à la ville et ses habitants. Il s'agit de l'institut Abdelhamid Benbadis (école fondée par l'association des Oulémas) tombé en désuétude depuis sa fermeture en 1957. Par réaction à l'urbanisme des grands ensembles et des villes nouvelles Algériennes en réalisation, elle entreprend sa thèse de Doctorat mettant en exergue la qualité des espaces produits. Approchant ces lieux de sens par la toponymie, elle tente de montrer comment l'espace concourt à modeler les pratiques dénomminatives parfois dépréciatives.

Sa contribution à de nombreux projets de recherche s'est soldée par notamment la confection d'un Atlas de Constantine, d'un manuel relatif à la pathologie du bâtiment à l'attention des responsables et des usagers et de recommandations concernant la ville nouvelle de Constantine dans le cadre du montage d'un observatoire. Actuellement elle mène à terme une recherche sur le thème de la santé environnementale. Sur le plan pédagogique, outre les enseignements dispensés, elle encadre les travaux de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme d'Architecte.

Bibliographie

CERDA, Ildefonso. *La théorie générale de l'urbanisation*. Paris, Seuil, 1979.

DUC, Direction de l'Urbanisme et de la Construction. Les fiches techniques de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Constantine, 2003.

DUPUY, Gabriel. *L'urbanisme des réseaux, théories et méthodes*. Paris, Armand Colin, 1991.

LYNCH, Kevin. *L'image de la cité*. Paris, Dunod, 1998.

MERLIN, Pierre ; CHOAY, Françoise. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris, PUF, 2005.

MIAUX, Sylvie. *Le piéton : un acteur privilégié de l'espace public barcelonais*. cahier de géographie du Québec, Volume 52, numéro 146, septembre 2008, p. 175-190

SALIGNON, Bernard. *La cité n'appartient à personne* collection. Des lieux et des espaces, Théétète, 1997.

SOKOLOFF, Béatrice. *Barcelone ou comment refaire une ville*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999.

URBACO. Rapport d'orientation, Plan d'occupation des sols, première tranche, organisation des études. Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme de Constantine. Juin, 1994

URBACO. Rapport préliminaire pourquoi une ville nouvelle .Constantine, 1992.

¹ La ville nouvelle a été baptisée Ali Mendjeli (moudjahid), par décret présidentiel n° 2000- 217 du 5 Août 2000.

² La couronne qui constitue le grand Constantine est formée des communes limitrophes de : El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad.

³Ce zonage en unités de voisinage est emprunté aux villes nouvelles particulièrement celles réalisées en France.

⁴ Les équipements nécessaires, à usage commercial, sanitaire, éducatif, culturel... sont définis par la grille établie par les règlements d'urbanisme.

⁵ Essog (le souk) est utilisé ici sous sa forme phonétique.

⁶ L'bled en arabe classique el bilad signifie la ville et par extension centre ville.

⁷ L'urbaniste I.Cerda a reconnu dans ce genre d'espace, la *rambla* c'est-à-dire un terre plein central bordé de deux avenues latérales, un genre d'espace public particulier dont la théorisation systématique est intervenue dans les années 1980, lorsque les municipalités démocratiques la promurent en modèle social. La *rambla* colonne vertébrale de la ville et véritable foyer de régénération, a joué un grand rôle dans les opérations de requalification urbaine.

⁸ Les instruments d'urbanisme PDAU et POS sont relativement récents, ils datent de 1990 (Loi n°90-29 du 01 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme).

⁹ En matière d'offre et de promotion du logement, des formules pour renforcer et diversifier les aides au logement sont mises en œuvre pour répondre au mieux à la demande émanant des différentes catégories sociales. Les formules comme le logement social en faveur des plus démunis, le logement social participatif destiné aux couches sociales à revenus intermédiaires, le logement en location vente au profit des catégories sociales moyennes, s'appuient sur le budget public pour couvrir les aides au titre de la contribution de l'Etat.